

Commune d'ETAIN

MARCHE DE TRAVAUX VOIRIE – Programme 2007

RAPPORT DE PRESENTATION

1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à concurrence pour la réalisation de son programme annuel d'entretien des voiries communales suivantes :

- Place des Fusillés
- Chemin des Longues Raies
- Rue du Petit Ornel
- Rue Justin Paul
- Avenue des Clairs Chênes,
- Rue Charles Péguy
- Route de Damvillers

La Direction Départementale de l'Équipement, désignée en qualité de maître d'œuvre par un marché en date du 22.06.2007, a produit une estimation s'élevant à 143 155.00 € HT soit 171 213.38 € TTC.

Le financement de cette opération se fera pour partie par les aides prévues auprès de financeurs (création nouvelle voirie), et le reste sur les fonds propres de la commune.

2. Procédure de passation de marché

Compte tenu du montant global de l'opération, la procédure à appliquer est celle de la procédure adaptée, telle que définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics 2006.

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 20.06.2007 à l'Est Républicain.

Les candidatures et les offres devaient être déposées le 13.07.2007.

3. Déroulement de la procédure :

Suite à l'avis paru dans l'Est Républicain, et à la date du 13.07.2007, 6 plis furent enregistrés en Mairie.

Le 18.07.2007 à 14h00, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a procédé à l'ouverture et à l'examen des plis reçus. Les envois des entreprises Colas et SCREG ne comportaient aucun des documents administratifs mentionnés dans l'avis d'appel public à candidature, et l'offre de BERTHOLD mentionnait une impossibilité de démarrer le chantier avant octobre 2007 (la date demandée dans l'AAPC était juillet). Les offres ont toutes été examinées.

A l'issue de la réunion, le marché a été attribué à la société SCREG Est, 54181 Heillecourt, pour une somme totale de 134 860.65 € HT, inférieure à l'estimation du maître d'œuvre, sous réserve de la fourniture des pièces administratives demandées et de la vérification de l'offre par le maître d'œuvre.

Les deux entreprises immédiatement derrière dans le classement des offres sont TP Colle (143 067.00 € HT) et Eurovia (148 157.80 € HT).

Fait à Etain, le 18.07.2007

Le Maire, Personne Responsable du Marché
Jean PICART